

161.

LE CAPITAINE GÉNIE, ATTACHÉ MILITAIRE DE FRANCE À BRUXELLES,
 À M. MILLERAND, MINISTRE DE LA GUERRE.

D. n° 89 B.

Bruxelles, 14 octobre 1912.

Le 9 octobre courant, le journal le *Soir* fit paraître sous ce titre « Réforme militaire » une information qui produisit une grande sensation. C'est qu'il ne s'agissait plus seulement de ces réformes de détail, comme nous en avons vu sortir un si grand nombre au cours de la présente année, mais bien d'une réforme de principe, de la seule vraie réforme, celle préparant l'augmentation des effectifs, base rationnelle et indispensable de toute réorganisation.

Vous trouverez ci-joint le texte de l'article du *Soir* exposant avec détails l'économie de la réforme. Le principe de la réforme serait le service de deux fils par famille, susceptible de donner un contingent annuel de 30.000 à 35.000 hommes, et un effectif de paix d'au moins 550.000 hommes. La précision des renseignements donnés est véritablement impressionnante, surtout si l'on considère que le *Soir* est précisément le journal qui fit, l'année dernière, la campagne militariste dont l'aboutissement fut la chute du général Hellebaut : campagne tellement documentée qu'elle ne pouvait émaner que d'officiers placés au mieux pour être renseignés.

Chacun sentait, et sent encore d'ailleurs, qu'il y a quelque chose dans l'air, au point de vue de la défense nationale en Belgique. Après Agadir, la campagne en vue de la réforme n'aboutit à rien, à cause des élections : le parti au pouvoir se souciait peu d'augmenter les charges publiques, au moment de la consultation décisive du 2 juin. La retraite du général Hellebaut fut une satisfaction donnée à l'opinion. M. de Broqueville, Président du Conseil, qui fit alors l'intérim de la guerre, était trop intelligent pour ne pas juger la situation telle qu'elle était ; il était aussi trop homme de parti pour admettre les seuls remèdes qu'elle comportait. Mais, au Roi, qui se préoccupait de cette situation en restant au-dessus des considérations de parti, il dut avouer qu'une telle situation ne pouvait durer. C'est cet aveu qui entraîne la réforme d'aujourd'hui, ou plutôt la réforme de demain, sous la pression du souverain qui apparaît comme un de ces doux entêtés auxquels on doit finir par céder.

Pourtant, dès le lendemain de l'information du *Soir*, les démentis officiels pleuvaient. Le *XX^e Siècle*, journal presque officiel du Gouvernement de M. de Broqueville, écrivait à cette même date du 9 octobre :

« Nous avons sujet de croire que l'imagination a une très grande part dans l'information du *Soir*. Le projet dont il annonce avec assurance le prochain

dépôt ressemble trait pour trait à un certain projet Groeninghe, qui fut exposé jadis dans la *Belgique militaire*.

« D'autre part, l'article du *Soir* compte trop et de trop évidentes inexactitudes pour qu'on puisse croire qu'il y a quelque chose de fondé dans son information.

« Que le Gouvernement se préoccupe de mieux assurer la défense nationale, rien de plus certain. C'est son droit et son devoir. Mais nous croyons savoir qu'il est loin d'avoir une opinion arrêtée ».

De son côté, le *Petit Bleu*, journal de l'opposition libérale, écrivait :

« L'article de pure fantaisie paru dans le *Soir* ne peut avoir que deux explications : Ou l'on a voulu se payer la tête de notre confrère, pour se venger d'une façon plutôt rosse de sa campagne militariste de l'an dernier; ou celui-ci s'est payé la tête du Gouvernement et ce dans le but, apparemment fort louable, de lui indiquer ce qu'il conviendrait qu'il fasse ».

Pourtant d'une manière générale, dans la presse comme dans l'opinion, on croyait à l'authenticité de l'information.

Je me préparais à aller chercher des éclaircissements autorisés, quand j'eus la bonne fortune de rencontrer, le 10 au matin, le général Jungbluth, qui faisait sa promenade à cheval au Bois de la Cambre. Le général voulut bien m'inviter à l'accompagner, et je lui posai immédiatement la question qui me préoccupait.

La réponse fut catégorique. « L'information, me dit le général Jungbluth, est exacte, au moins dans ses grandes lignes. Puis il me rappela la chute du général H., qui trouvait trop que tout était bien, le passage au ministère de la Guerre de M. de Broqueville, l'aveu fait au Roi de l'état militaire du pays et me confia que le Roi avait rappelé cet aveu à M. de Broqueville récemment. « Une seule chose est nécessaire dès maintenant, ajouta-t-il, c'est l'augmentation des effectifs. Nous allons y travailler, et cette question est sans doute la première qui sera soumise au Parlement à la rentrée. Quand nous aurons obtenu cet important résultat, nous ferons de l'organisation. »

La conversation s'orienta ensuite sur les chances de succès du projet. Les hésitations de M. de Broqueville se justifient par la certitude où il est d'être abandonné par une bonne partie de la droite, hostile à toute augmentation des charges militaires. Mais le général Jungbluth s'est entretenu avec les principales personnalités du parti libéral, et il a la conviction que les libéraux voteront tous le projet de loi. Ce sera en somme la situation de 1909, une loi militaire présentée par un ministère de droite, et votée par la gauche.

Bien que les confidences du général Jungbluth m'aient donné toute certitude sur l'état de la question, je profitai, l'après-midi de ce même jour, d'une affaire qui m'appelait au ministère de la Guerre, pour demander à saluer le général Michel. Il voulut bien me recevoir aussitôt. Mais quand je lui parlai

de l'article du *Soir*, il se récria que c'était de la fantaisie, de l'imagination pure, et que le seul cas qu'il en avait fait était de se demander quel pouvait bien être l'*officier* inspirateur.

Mis en éveil par ma conversation du matin, j'insistai cependant, rappelant au Ministre cette séance mémorable du mois de mai dernier, où il avait déclaré qu'il avait sur la situation militaire un sentiment personnel, mais qu'il allait l'étudier comme Ministre, et qu'il prendrait les décisions qui lui sembleraient indispensables, dût-il aller jusqu'au service généralisé. Ses dénégations changèrent peu à peu d'aspect, pour prendre à peu près la forme du démenti du *XX^e Siècle*, que je vous cite plus haut : le Gouvernement n'a pas encore délibéré, le Parlement n'a pas été consulté, donc il n'y a rien ; mais le Ministre a étudié la question, comme c'était son devoir, et il a désormais des intentions très nettes... Je n'avais plus qu'à remercier le Ministre et à me retirer.

Depuis ce jour, la question de la réforme militaire tient la première place dans la presse belge, comme dans les conversations.

D'après les conversations, il est visible que le déclenchement a eu lieu sous deux influences de détail. L'une est le propos prêté à l'Empereur d'Allemagne : si mon flanc droit était couvert comme mon flanc gauche ! Ce propos a profondément vexé les Belges, qui ont en matière militaire la vanité un peu puérile par laquelle les faibles croient se donner l'apparence de la force. Les Belges parlent sans cesse de leur petite armée, pour qu'on leur réponde : petite, mais si brillante ! Ils ont donc été froissés par le propos de l'Empereur d'Allemagne, et le dépit a donné des partisans à l'idée militaire.

L'autre influence est ce bruit, qui fut répandu il y a une quinzaine de jours, d'une modification dans la mobilisation des 1^{er} et 2^e corps français. Je ne sais pas ce qu'il y a de vrai dans ce bruit. On m'a questionné à ce sujet, et je me suis tiré d'affaire en épilouquant sur la mobilisation et la concentration : nos corps d'armée se mobilisent sur place, on ne peut donc les mobiliser face à une direction ou à une autre ! Néanmoins, là aussi, il y eut dépit en Belgique. On fut vexé de voir que, chez nous, l'on ne croyait pas à l'efficacité de la résistance belge. Le général Jungbluth m'avouait que le Roi avait exploité ces sentiments auprès de son Gouvernement, qui les exploitait lui-même auprès de ses partisans, au moins de ceux qu'il pensait pouvoir convertir à sa thèse.

Dans la presse, la situation est très nette. La presse libérale, qui a le beau rôle en cette affaire, constate que c'est son programme qui triomphe, et déclare que, mettant l'intérêt supérieur du pays au-dessus des considérations de parti, elle dit qu'il faut voter le projet. Les seules nuances consistent à savoir si l'on prendra deux fils par famille, ou si l'on atteindra au service généralisé. Quelques organes, mais peu nombreux, et timidement, parlent d'une réduction corrélative du temps de service. La presse socialiste proteste énergiquement contre ce qu'elle qualifie de surenchère militariste. Elle rappelle qu'aucun

élu catholique n'osa faire allusion à la question militaire au cours de la campagne électorale, et déclare que ce n'est pas cette diversion qui fera oublier le but du moment : le suffrage universel, au besoin par la grève générale.

La presse catholique est dans un grand embarras. Les officieux, comme le *XX^e Siècle*, après avoir démenti sans démentir, font envisager la nécessité de faire quelque chose. Très curieuse, la façon dont le *XX^e Siècle* morigène un confrère flamand qui combat la réforme. « Notre confrère flamand *Handelsblad* s'élève, au nom du programme du meeting, contre toute augmentation des charges militaires? Nous nous permettrons d'inviter notre confrère à réfléchir à ceci. C'en serait fait pour les Flamands de la liberté des langues, le jour où la Belgique, faute d'avoir assez fait pour la défense nationale, serait annexée à une grande nation étrangère. La paix internationale est à la merci d'une surprise, d'un incident fortuit. Et il est hors de doute que l'Angleterre, gardienne traditionnelle de notre neutralité, sera une des premières engagées dans le conflit. Les Belges qui ont conscience de notre individualité nationale, et qui y tiennent, les catholiques qui se félicitent de ce que la Belgique est le seul pays du monde gouverné par des catholiques, les Flamands enfin qui ont la légitime espérance de relever leur peuple, ne sauraient trop y réfléchir ».

Les journaux d'extrême droite, genre *Patriote*, *Bien Public* etc., s'élèvent avec plus ou moins de violence contre l'idée de réforme. Le *Bien Public* estime que la garantie des Puissances doit suffire. Le *Courrier de l'Escaut* déclare : « ...Nous avons trop confiance en nos amis du Gouvernement pour croire qu'ils se laissent entraîner par les militaristes de gauche à une exagération des charges militaires. Les catholiques, et particulièrement ceux de nos arrondissements, ont toujours été adversaires décidés de toute aggravation inutile des charges militaires. Le Gouvernement n'ira pas, de gaîté de cœur, abandonner les idées de ses amis pour faire du militarisme à la prussienne, comme les généraux en chambre de la gauche le demandent ».

Ce qui gêne particulièrement les catholiques, c'est le détail suivant, dont l'existence m'a été confirmée par le général Jungbluth. La réforme coûtera quelque chose, c'est entendu. Il s'agit d'y arriver sans impôts nouveaux, condition *sine qua non*. Pour le faire, on a dû envisager la suppression, ou mieux l'établissement sur des bases plus restreintes de la rémunération militaire (voir le projet). Or, en Belgique comme ailleurs, cette mesure est de celles qui font des mécontents, et je crois qu'il n'y avait aucune exagération dans ce propos d'un député libéral, qu'une telle mesure, prise avant les élections, aurait pu changer le sens du scrutin.

Dans les milieux militaires, le projet de réforme est accueilli avec enthousiasme. Comment en serait-il autrement? Je vous ai indiqué, au cours de l'été dans quel état lamentable se trouvait l'armée belge, du fait de la pénurie

des effectifs. En ce moment, où une seconde classe est incorporée, la situation n'est pas meilleure. On me cite un fort de Liège, comportant 12 hommes de garde, et ayant 16 hommes pour fournir ce service, défalcation faite des employés, des hommes indisponibles, et des recrues qui font leur instruction à la Chartreuse.

Les officiers envisagent donc des jours meilleurs tout en craignant que la compensation exigée ne soit une nouvelle réduction du temps de service. L'Union des Sociétés pour la Défense nationale, véritable Ligue militaire que préside le général Ducarné, a émis un manifeste préconisant la réforme, et a obtenu d'importantes adhésions. Ce que veulent avant tout les militaires dignes de ce nom comme les quelques Belges qui se préoccupent de la Défense nationale sans arrière-pensée personnelle, ce sont des unités du temps de paix étoffées, permettant une véritable instruction et la création d'une armée territoriale.

En résumé, il existe un projet, concerté entre le Roi, le Chef du Gouvernement, et peut-être le Ministre de la Guerre, comportant la suppression de la limite de 42.800, par l'organisation d'un système de recrutement élargi, et la création d'une armée territoriale. Ce projet sera présenté aux Chambres dès la rentrée. La droite se divisera à ce propos : l'extrême droite, résolument antimilitariste, restant hostile à toute réforme susceptible de lui aliéner les partisans qu'elle s'est conciliés en s'opposant à toute charge publique évitable, la droite gouvernementale appuyant le Gouvernement. Les libéraux sont en principe favorables à la réforme; ils parleront de la réduction du temps de service, et sans doute du service généralisé. Les socialistes pourront être attirés à la [loi] si on leur concède une réduction du temps de service; les libéraux penchant de ce côté, il n'est pas impossible que cette réduction se trouve imposée malgré le Roi, le Gouvernement et l'État-Major. Tout pronostic ferme à ce sujet serait oiseux; la seule chose certaine est qu'une augmentation des effectifs interviendra, et qu'ensuite on procédera à une refonte de l'organisation militaire.

Que devons-nous penser en France de cet événement? La question m'a été posée par le général J[un]gluth, à qui j'ai répondu en ce sens : « Nos sentiments pour la Belgique sont que nous nous réjouissons sincèrement de tout ce qui lui arrive d'heureux, et nous considérons cette réforme comme heureuse. Au point de vue purement militaire, nous sommes résolument opposés à toute initiative de violation du territoire belge; nos intérêts sont d'ailleurs que la Belgique reste inviolée. Si donc une Puissance a l'intérêt contraire — et je n'entends nommer personne en particulier — nous souhaitons que la Belgique soit le plus possible capable de lui donner à réfléchir, avant de commettre cette violation ». A quoi le général Jungluth a répondu : « La France n'a évidemment pas intérêt à violer notre territoire : elle ne le violera donc

pas. *Mais l'Allemagne a intérêt à le violer* : notre effort doit donc être calculé sur cette base, de manière que nous fournissions l'appoint de la différence des deux armées et même un peu plus ».

Dans ces conditions, nous devons nous réjouir de la résolution prise par la Belgique de fortifier sa défense nationale. Mais le général Jungbluth, ni même le Roi ne sont le Gouvernement belge. Celui-ci a des tendances que je me suis permis de vous indiquer, mais qu'il ne m'appartient pas de contrôler, de surveiller, ou de combattre. C'est pourtant de ce côté qu'il convient de nous garder.

162.

M. DESCOS, MINISTRE DE FRANCE À BELGRADE,

à M. POINCARÉ, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

D. n° 142.

Belgrade, 14 octobre 1912.

(Reçu : Cabinet, 17 octobre; Dir. pol., 18 octobre.)

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en aviser par mon télégramme n° 53 ⁽¹⁾ du 13 de ce mois, le Gouvernement serbe a remis hier soir, à la légation de Turquie une note, à laquelle était joint le programme des réformes réclamées dans les provinces de la Turquie d'Europe, par les États balkaniques alliés.

Ces deux documents, contenus dans une note verbale, ont été également transmis aux légations d'Autriche et de Russie, à titre de réponse à la démarche austro-russe.

Votre Excellence trouvera, sous ce pli, copie :

- 1° De la note verbale remise aux légations d'Autriche et de Russie;
- 2° De la note adressée à la légation de Turquie, avec prière de la faire parvenir au Gouvernement ottoman;
- 3° Du programme de réformes établi par les États balkaniques.

ANNEXE I.

Le Gouvernement de Serbie ayant pris connaissance de la démarche des six grandes Puissances qui se sont, par l'entremise des Gouvernements d'Autriche-Hongrie et de Russie, adressées à la Serbie et s'étant entendu avec les Gouvernements des autres États balkaniques, exprime sa gratitude pour l'intérêt déployé par les six grandes Puissances en faveur des populations de la Turquie d'Europe et pour leur promesse de prendre en main la réalisation des réformes dans l'administration, en s'appuyant

⁽¹⁾ Par ce télégramme, M. Descos annonçait simplement la remise de la note serbe.